

SENTIER DU CLOS HALLE



**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**N°B404 AU 4ème étage**

ENTREE	4.65 m <sup>2</sup>
SEJOUR	23.68 m <sup>2</sup>
CUISINE	6.67 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.51 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.98 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	9.83 m <sup>2</sup>
WC	2.15 m <sup>2</sup>
SDB	4.98 m <sup>2</sup>
SDE	3.62 m <sup>2</sup>
DGT	7.07 m <sup>2</sup>
CELLIER	3.05 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE 87.19 m<sup>2</sup>**

TERRASSE 1 74.35 m<sup>2</sup>  
TERRASSE 2 9.16 m<sup>2</sup>

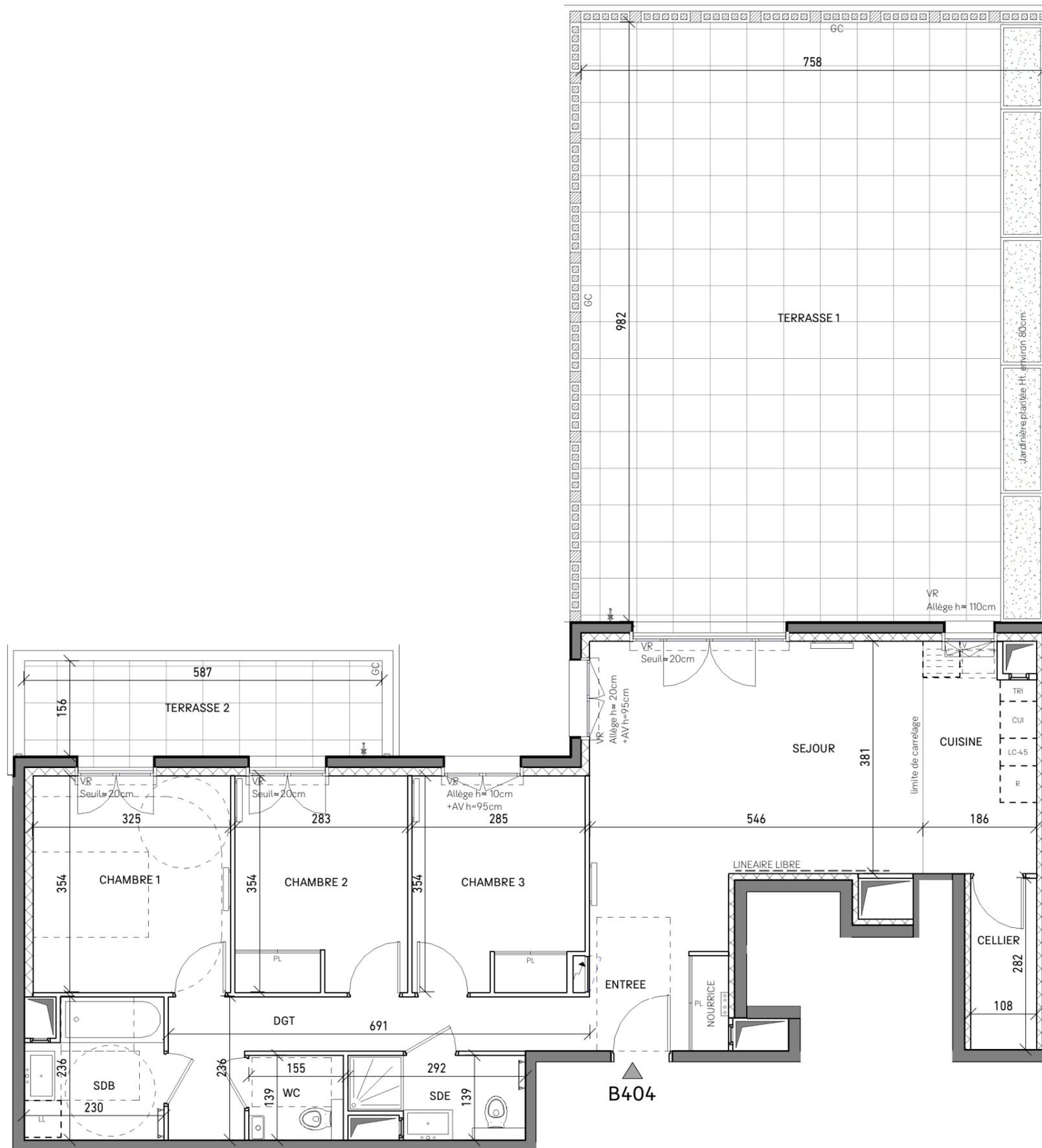
**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 170.70 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

AP	Allège pleine		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		R Réfrigérateur
GC	Garde-corps		LL Lave-linge
	Soffite / faux-plafonds		LV Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		LCI Cuisson
PL	Placard		CUI Tri sélectif
			Retombée de poutre

INDICE 0 OCTOBRE 2022

Echelle : 0 0.75 1.5 3 6



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

